



**CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT**
Ensemble, participons à l'avenir

**Conseil de Développement
du Pays d'Aunis**

7 rue du Marais Poitevin - BP 10003
17170 COURCON

Tél. : 05 46 01 20 09

Fax. : 05 46 35 53 49

Email : conseil.developpement@pays-aunis.fr

Blog : www.conseildeveloppementpaysaunis.com

Site Web : www.pays-aunis.fr

Contribution n° 1 du Comité Tourisme

« Randonnées pédestres, cyclables et équestres »

CONTRIBUTION DU COMITE TOURISME

« RANDONNEES PEDESTRES, CYCLABLES ET EQUESTRES »

CONTEXTE :

En cohérence avec les axes de la charte pour le développement du territoire, la démarche du comité Tourisme s'inscrit en réponse :

à 3 objectifs transversaux :

Créer et diffuser une « culture Pays d'Aunis »

Soutenir le tissu économique

Placer chaque habitant comme un acteur à part entière du développement du pays

à l'engagement 3 « Valoriser le Pays par une recherche systématique de la qualité dans les domaines de l'économie, du tourisme et de l'environnement »

Sous les objectifs stratégiques :

3.1 Concevoir une gamme complète de produits et de services pour le soutien, l'accueil, la pérennisation et l'accompagnement des entreprises, en particulier autour de la qualité environnementale (court terme)

3.4 Développer un tourisme raisonné axé sur les loisirs et s'appuyant sur les opportunités des pôles touristiques environnants (court terme)

3.6 Veiller à la diversification économique du territoire pour un équilibre des activités (moyen terme)

3.7 Favoriser l'intégration des principes de développement durable notamment dans les domaines agricole, économique et de l'habitat (non déterminé)

De ce constat, 2 sujets de travail ont été proposés que les élus ont validés en Commission Concertation puis en bureau le 15 juin 2009 :

- Valorisation des avantages du Pays d'Aunis : sites naturels et touristiques... (grâce au portrait identitaire touristique du Pays d'Aunis)
- Participation à l'élaboration d'un schéma de développement touristique

En parallèle, les élus ont lancé l'élaboration du portrait identitaire du Pays d'Aunis et engagé l'élaboration de la stratégie de développement touristique.

DEFINITION DU SUJET DE CONTRIBUTION

Des débats est ressortie l'évidence du positionnement très avantageux du Pays d'Aunis au croisement de l'autoroute des estuaires et l'autoroute A10, l'entrée par la RN 11, la desserte par la gare TGV de Surgères et peut-être demain du Thou, de Mauzé et Marans.

La position centrale permet des déplacements vers le Futuroscope, le Puy du Fou, le Marais poitevin, La Rochelle, Chatelaillon, Rochefort, Fort Boyard, les îles, le Zoo de la Palmyre, Royan, Saintes, Cognac.

En revanche, une nécessité s'est fait ressentir de faire découvrir toutes les richesses cachées naturelles, paysagères, architecturales, patrimoniales... et de considérer notamment la clientèle familiale.

C'est l'objet des propositions du comité Tourisme.

Le contexte est d'autant plus favorable qu'il crée une réelle conjugaison d'intérêts avec les missions attribuées au service tourisme du Pays d'Aunis, à savoir :

- La mise en réseau des acteurs touristiques

- La réalisation du portrait identitaire touristique du Pays d'Aunis
- La création de la charte graphique touristique commune à l'échelle du Pays d'Aunis

Le lancement d'une étude pour l'élaboration du Schéma de développement touristique

PROPOSITIONS

Le comité part du postulat que l'accueil doit implicitement comprendre tous les aspects de l'accessibilité tout public et le déclinera quelque soit ses propositions.

De même, tous ses travaux reposent sur les piliers du développement durable, équilibre de l'économie, du social, de l'environnement avec l'articulation sur la gouvernance.

Les randonnées pédestres, vélo et équestres

Il existe des documents à l'échelle de communes, de communautés de communes, mais rien ne figure dans les guides officiels connus ou usités où l'Aunis paraît rarement.

Il semble opportun de fédérer les initiatives locales, et les connaissances de terrain et d'harmoniser l'information à l'échelle du Pays de façon professionnelle.

Le comité Tourisme propose que soient recueillies auprès des communes et communautés de communes, toutes les parutions existantes. A l'appui du Système d'Information Géographique, sur plan, des couches d'informations pourraient être conçues à destination d'usage touristique : circuit de randonnées thématiques (par exemple : découverte du petit patrimoine -lavoirs, puits, fours banals, moulins, ouvrages hydrauliques-découverte des galeries d'art, découverte de la faune, de la flore et de l'écosystème forêt, parcours sportifs sur site naturel).

Il s'entend que le balisage des trois types d'itinéraire doit être harmonisé à l'échelle du territoire et entretenu ou renouvelé sur la base de l'inventaire de l'état de la signalétique que pourrait assurer les gardes équestres en formation, par exemple.

Considérant la couverture du Pays d'Aunis en circuits de **randonnée pédestre**, le territoire est bien couvert. En revanche, la visibilité qui leur est donnée n'est pas satisfaisante.

En ce qui concerne les **itinéraires cyclables**, favoriser le maillage par des boucles de différentes distances sur des chemins existants, sécurisés si nécessaires, (à destination d'un public diversifié) avec la jonction vers les pôles touristiques environnants que sont le Marais poitevin et le littoral, y compris la jonction avec la Véloroute Voie Verte. Le comité Tourisme invite les Elus du Pays d'Aunis à se saisir de l'étude réalisée il y a 10 ans pour le syndicat mixte, comme cela s'est fait sur le canton de Surgères. Il est nécessaire d'appuyer ce développement d'un inventaire des points de halte possible, adaptés à un stationnement de vélos, ombragés, permettant une pause casse-croûte et l'accessibilité des commerces sur les parcours pour acheter le goûter ou se désaltérer, sans oublier la mention exhaustive des hébergements touristiques et les sites de visite (cf. paragraphe précédent).

Le Comité souhaite souligner le potentiel des activités équestres nombreuses et variées en Pays d'Aunis et favoriser la mise en réseau des acteurs pour créer des **itinéraires équestres** les reliant aux départements voisins.

CONCLUSION

Le comité sollicite le soutien des élus de la commission « Concertation » sur le projet exposé, pour appuyer la prise en compte de ces réflexions dans l'élaboration du Schéma de développement touristique en cours porté par le comité de pilotage. De plus, le comité Tourisme souhaite que les propositions soient soumises aux délégués du syndicat mixte afin que les élus du Pays d'Aunis décident de leur position par rapport au projet et des moyens qu'ils mettront en place pour la réalisation des actions proposées.